



POST-PERMIS

Votre permis en poche... et maintenant ?

Le permis valide votre capacité à conduire.

L'expérience, elle, se construit au fil des kilomètres.

Vous venez d'obtenir votre permis de conduire ? Félicitations ! 🎉

Vous allez maintenant conduire **seul**, sans moniteur ni accompagnateur à vos côtés. Les premières semaines et les premiers mois sont souvent une période importante : nouvelles situations, nouvelles responsabilités, manque d'expérience ou parfois certaines appréhensions.

La formation Post-Permis vous permet de prendre du recul sur vos premières expériences et de renforcer votre confiance et vos compétences.

POURQUOI FAIRE UN POST-PERMIS ?

✅ Prendre confiance

Vous avez encore quelques appréhensions ? Nous pouvons travailler ensemble les situations qui vous mettent en difficulté.

✅ Gagner en autonomie

Autoroute, conduite de nuit, circulation dense, stationnement, longs trajets...
Vous pouvez vous entraîner sur des situations que vous rencontrez encore peu.

✅ Corriger les mauvaises habitudes

Après quelques semaines de conduite, certaines habitudes peuvent déjà apparaître.
Le Post-Permis permet de faire le point et de conserver les bons réflexes.

✅ Mieux gérer les situations à risque

Fatigue, téléphone, vitesse, pression des passagers, conditions météo, comportement des autres usagers...
Parce que conduire seul implique aussi de savoir prendre les bonnes décisions.

UNE FORMATION ADAPTÉE À VOTRE EXPÉRIENCE

Le Post-Permis n'est **pas une nouvelle préparation à l'examen**.

Nous partons de **votre expérience réelle de jeune conducteur** :

Vos difficultés → vos besoins → des situations concrètes → des solutions



2BL CONDUITES ET FORMATIONS
SARL au capital de 1501€
4 rue de Bretagne – Laigné
53200 PREE D'ANJOU

933 778 821 R.C.S. Laval
Agrément Préfectoral : E2505300010
NDA : 52530126153



L'objectif est simple :

Vous aider à devenir un conducteur plus autonome, plus sûr et plus conscient de ses responsabilités.

💬 « J'AI DÉJÀ MON PERMIS... POURQUOI FAIRE DES HEURES DE CONDUITE ? »

Parce qu'obtenir le permis signifie que vous avez atteint le niveau nécessaire pour conduire seul.

Mais **personne ne devient un conducteur expérimenté le jour de l'examen.**

Les premiers milliers de kilomètres sont l'occasion de construire vos habitudes de conduite.

Autant construire les bonnes. 😊

QUAND FAIRE UN POST-PERMIS ?

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'avoir une difficulté particulière.

Vous pouvez nous solliciter pour faire le point après vos premières semaines ou premiers mois de conduite, ou avant une situation particulière :

-  premier long trajet
 -  conduite de nuit
 -  première autoroute
 -  conduite par mauvais temps
 -  circulation urbaine dense
 -  stationnements complexes
 -  conduite avec des passagers
 -  manque de confiance ou appréhension
-

 **LE PERMIS EST UNE ÉTAPE.**

L'EXPÉRIENCE SE CONSTRUIT ENSUITE.

Vous souhaitez faire le point sur votre conduite ?

👉 Parlez-en à votre enseignant ou contactez votre auto-école pour définir ensemble la formule la plus adaptée à vos besoins.